



**Fédération Française de Vol Libre**

**Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang**

4, rue de Suisse - 06000 Nice  
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

**www.ffvl.fr**  
ffvl@ffvl.fr

## *Commission formation nationale – Voiron (38)*

*Les 22 et 23 novembre 2017*

### *Compte rendu et présentations faites en séance*

Élus et DTNe : Véronique Gensac (présidente de la FFVL), Pierre Braëms (représentant CNP), Richard Walbec (représentant CND), Sébastien Harre (président CF PP), Jean-Marc Gourdon (président CF delta), Xavier Chavanet (représentant com. Tracté), Jacky Bouvard, Laurent Chamerat, Alain Dedieu, Manu Felix-Faure, Jean-Marc Arduin, Jean-Claude Bourdel, Jean-Jacques Dousset, Joël Amiable.

Suivi administratif : Émilie Sciandra

Représentant APL : Jean-Yves Gardon

Ligues représentées (RRF) : **Auvergne-Rhône-Alpes** : Thierry Dufour, Cédric Gosselin, Babeth Knaff, **Bourgogne FC** : Éric Chauvin et Robert Deschamps, **Bretagne** : Gaël Blanc, **Grand-Est** : Philippe Marck, **La Réunion** : William Bitard,, **Nouvelle-Aquitaine** : Puig David, **Nouvelle-Calédonie** : Laurent Blaize, **Normandie** : Jean-Pierre Gogol, **Nord – Pas-de-Calais - Picardie** : Hugues Bourdelle, **Occitanie** : Dominique Menez, Patrick Vaugeois et Jean-Marc Gourdon, **PACA** : Julien Escallier, **PIDF** : Françoise Lérique, **Pays de Loire** : Gilles Marteaux, **Polynésie** : Pierre Florentin.

Excusé : Jean-Philippe Bourdeaux – **RRF Delta AURA**

**Mercredi 22 novembre**

### **Point licences et stats 2017**

*Annexe 1*

### **Retours synthétiques de la réunion du CTL 2017 :**

- Un retour à plus de visites individualisées en 2017 : couverture via un conseiller technique référent du grand ouest, Nord et Nord-est grâce à l'implication respective de François Cuizinaud, Joël Amiable, Xavier Chavanet.
- Mise en place d'un conseiller technique référent pour chaque dépôt de dossier « label biplace pro ».
- Répartition géographique 2018 des conseillers techniques référents révisée en fonction de la mise en place des ETR (équipe technique régionale) et référents de CDVL.
- Discussion et mise en place des thèmes prioritaires en lien direct avec préconisations et messages de la commission Technique et Sécurité.
- Une feuille de route pour les membres du CTL avec les divers chantiers/travaux avec échéances mars/avril sera mise en place dès le début d'année 2018.

Une présentation de la répartition des conseillers techniques référents par région est faite. 1/3 des structures a été visité en 2017 soit par visite formelle, soit par point téléphonique, soit par regroupement.

Pour information - 210 dossiers de labels 2018 traités :

- 130 structures label EFVL Parapente
- 2 structures label EFVL Delta
- 47 structures label CEFVL Parapente
- 9 structures label CEFVL Delta
- 1 structure label CEFVL Parapente et Delta
- 35 structures label EFVL Speed-riding dont 7 ayant uniquement le SR en activité principale
- 1 structure avec proposition de migration en ODVL activité biplace
- 3 structures en « arrêt d'activité »
- 4 structures en « statut provisoire en attente de cpl d'info et/ou d'une visite d'un CT référent »
- 1 proposition de suspension au CND pour un club-école de Delta
- 5 « dossier de renouvellement » non rempli pour la saison 2018 (*en cours de traitement via le CTL*)



Le partenaire officiel du kite

## Formations nationales parapente / delta : bilans/évolutions souhaitées

### 1. Monitorats

#### Stages compactés / exam final 2017 :

**MF PP et D St Hilaire :** 12 stagiaires ayant un bon niveau d'entrée technique et théorique, retours très satisfaisants de la part des stagiaires et encadrants (CT référent Jean-Claude Bourdel), un incident (blessure légère d'un stagiaire d'application au décollage), formation intense induisant un niveau important de fatigue. **La décision est prise de rendre obligatoire l'option AR pour chaque stagiaire d'application.**

#### **MF DOM-TOM :**

**La Réunion :** 2 stagiaires 2016 finalisent leur formation après la tenue de la CF 2016 et participent à l'examen final organisé sur place. Résultats : 1 moniteur fédéral parapente, 1 moniteur fédéral parapente à statut particulier (*prérogatives limitées provisoirement à l'encadrement à la Réunion, en attendant la validation définitive de quelques items associés à l'UC2*).

**Polynésie :** organisation d'un examen final sur place ^par Christine Cessio, pour des stagiaires ayant suivi la formation en 2010, et ayant bénéficié d'un prolongement de statut d'EMF. Résultats : les 3 candidats concernés accèdent à la qualification de moniteur fédéral.

**Examen final PP-D (Lyon octobre 2017) :** 7 candidats parapente, 1 en delta. Résultats : 7 reçus + 1 échec en parapente. Discussions sur les délais et documents obligatoires pour se présenter à l'examen. Il en ressort la nécessité d'être très vigilant à la présentation par le candidat des conventions de stages mentionnant dans les parties dédiées : la validation des compétences associées à l'initiation et l'avis favorable du tuteur pour se présenter à l'examen final.

#### Cadre de pratique des stages en situation : bilan 2017, point sur obligation stage initiation, lien avec journées voler mieux / communication spécifique associée :

Les stages en situation font maintenant l'objet, de la part des élèves-moniteurs fédéraux, de montages clairs et respectueux des règles en place depuis l'impossibilité règlementaire de vis-à-vis pédagogique avec des clients d'OBL. Concernant la semaine obligatoire d'initiation, les CEFVL (voire les structures scolaires et universitaires) sont très largement sollicités. Pour 2018 :

- communication élargie sur les possibilités d'associer les journées Voler mieux et les mises en situation des EMF ;
- mise en place des conventions de stages sur l'intranet FFVL, espace « suivi formation ».

#### **RDV 2018 :**

Monitorat PP → proposition de stage compacté à Val Louron (Pyrénées) du 07 au 18 juillet : conseiller technique référent Laurent Chamerat / Alain Dedieu

Monitorat D → proposition de stage compacté, lieu et dates à définir : conseiller technique référent Emmanuel Felix-Faure

### 2. UC cycle 3

Reconduction de la semaine compactée dans les Pyrénées à Val Louron, encadrement Laurent Chamerat / Jean-Paul Couzinet. Changement de période, passée de mai à début juillet pour des raisons de créneaux météo. 4 stagiaires (6 inscrits, 2 désistements), retours encadrants et stagiaires très satisfaisants, contenu riche, semaine intense mais ayant permis de faire le tour de l'intégralité du programme. 3 candidats complètent cette semaine par 3 jours minimum de mises en situations, et accèdent à la validation de l'UC. Pour le 4<sup>ème</sup> la marche est encore trop importante et n'accède pas à la validation des UC de cette qualification.

### 3. UC cycle 3 Delta

Semaine compactée à Millau, en parallèle d'un stage perf organisé par l'école qui nous permet de disposer de stagiaires d'application quand nécessaire. 1 seul stagiaire finalement présent. Un complément de formation est proposé avec un encadrement de pilote de club sur 3 journées et production d'un rapport qui analyse à prestation.

## 4. Enseignement milieu aménagé

- Module 1 en avril à Roquebrune (06) → fusion exceptionnelle de ce stage avec celui du SNMP (Gaby et Fred Mazzia) en raison de l'indisponibilité des encadrants traditionnels. Participation de 6 stagiaires moniteurs FFVL.

- Module 2 en octobre à Annecy (74) encadré par Victor Sebe. 8 stagiaires moniteurs FFVL participants. À noter que pour la première fois les module 1 et module 2 sont complétés par une évaluation certificative. Les huit moniteurs sont donc en attente de l'évaluation finale, (un WE a été organisé fin octobre mais ce fut un échec en raison de la météo pour cause de vent arrière au déco toute la journée) elle est reportée à avril 2018.

Pour information, voici le lien EMA / DEJEPS où vous trouverez tout le contenu et informations nécessaires : <https://drive.google.com/file/d/0B2gzqvPM5lR1a1RxaTZSU2JMem8/view?usp=sharing>

## 5. Mini-voile / Speed-riding

Pour la mini-voile, un point est fait sur le fait qu'il n'est pas nécessaire à ce jour de modifier la définition (rapport à la surface / charge alaire). Un rappel est fait sur la faisabilité de monter sur demande une UC sous tutorat. Les tuteurs sont identifiés sur 3 secteurs (Aura, Pyrénées, Millau) avec un suivi effectué par le conseiller technique référent Jean-Marc Arduin.

Pour le speed-riding, il n'y a plus eu de formation spécifique depuis l'obligation de la double qualification. Jean-Marc Arduin réfléchit toutefois à la possibilité de faire évoluer la liste officielle des personnes habilitées avant 2013, et doit questionner le ministère sur ce point. Concernant le biplace en speed-riding, le comité technique des labels maintient cette possibilité au sein d'écoles labellisées dont les demandes, très faibles, sont traitées au cas par cas.

## 6. Journées parachute secours

4 rdv programmés à l'issue de la CF 2016, 2 ont vu le jour en raison de la fusion des ligues et des difficultés (voire impossibilité) pour les ligues organisatrices de répondre dans les délais aux questions budgétaires. 2 rdv ont été menés en AURA, par Pierre-Paul Ménégos et Bertrand Madalena, pour lesquels les compte-rendus sont disponibles auprès de Laurent Chamerat. À noter la mise en place au sein de ligues et CDVL de plusieurs rdv « secours » hors journées nationales. Pour 2018, les ligues, AURA, Occitanie, Réunion, Nouvelle-Aquitaine sont d'ores et déjà intéressées.

## **Commission Tracté et Remorqué**

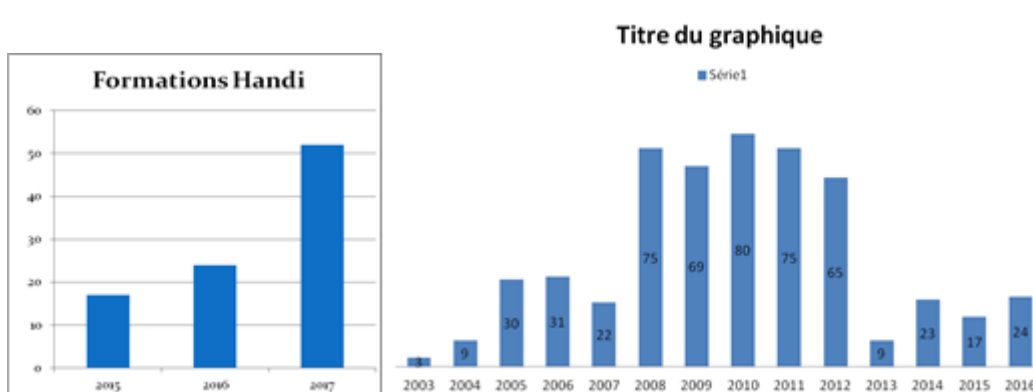
### *Annexe 2*

Xavier Chavanet fait un point en tant que représentant de la commission Tracté sur :

- le bilan de la CNT en 2017 ;
- l'aspect technique « guillotine » ;
- la problématique de l'obligation de brevet obligatoire pour être treuillé. Une interrogation est justement relevée sur « quelle qualification est requise pour cela ? » → les membres de la commission Formation font remarquer que cette obligation « enferme » et peut mettre en difficulté les responsables de séances et/ou les présidents de clubs.
- l'élaboration du cahier des charges pour être treuillé → Qui prend en compte le message spécifique treuil auprès du pilote lambda, breveté ou pas, non initié à la pratique treuil ? Les membres de la commission Formation souhaitent que la CNT traite ces éléments pour 2018.

## Commission Hand'Icare

En 2016 les 3/4 des formateurs ont arrêtés la formation Handi, les demandes sont sporadiques. En fin d'année un changement de cap était nécessaire : les formations redeviennent gratuites et reviennent à deux jours plus une journée non obligatoire. L'effet est immédiat en 2017 nous passons de 18 stagiaires en moyenne ces quatre dernières années à 51 stagiaires en 2017.



La formation Handi étant intégrée dans la formation de base du nouveau diplôme professionnel il faut s'attendre à une nouvelle forte baisse du nombre de stagiaires dans nos formations futures. Pour 2018 réorientation des axes de la commission :

- améliorer la visibilité de nos activités en externe : participation salon, articles de presse...
- aide financière individuelle pour les stages d'initiation.
- valorisation de nos centres de formations et les réorienter vers de l'enseignement Handi ;
- travail sur le matériel, d'adaptation avec une amélioration des fauteuils solo, une évolution des fauteuils biplace et des lunettes de guidage pour malentendant.

### Compléments d'infos sur l'intégration de l'UCC Handi au sein de la formation DE

L'ingénierie de formation FFVL a été proposé aux organismes de formation professionnelle du DEJEPS vol Libre, qui délivrent des compétences sur l'activité Hand'Icare. L'objectif est d'assurer par sous-traitance la formation des moniteurs professionnels sur l'activité en mettant en avant le savoir-faire et les ressources de la fédération. Les prestations seraient assurées par un formateur Hand'Icare qui serait épaulé par un intervenant de la formation professionnelle. Cela concerne les centres de formation de l'ENSA et peut être du CREPS de Toulouse. Plusieurs propositions leur sont faites, via des modules de 3 ou 5 jours. L'ENSA a accepté notre proposition de sous-traitance et choisi le module de 3 jours.

### Point sur action expérimentale « formation sous tutorat en AURA »

Un club Annecien pratiquant le Bi fauteuil demande à la ligue AURA de proposer une formule de formation en tutorat. Après échanges avec la commission Hand'Icare, une expérimentation est menée en 2018 en AURA. Le fonctionnement est le suivant :

- les clubs ou écoles intéressés doivent avoir une pratique régulière de l'activité Hand'Icare ;
- l'entrée en formation des stagiaires se fait sous la responsabilité d'un formateur Hand'Icare ;
- le tuteur est un membre actif de la structure et formalise son rôle au travers de la signature d'une convention de stage signée par le stagiaire, la commission Hand'Icare et le tuteur. Il forme et évalue de manière continue son stagiaire ;
- la délivrance de la qualification reste de la responsabilité d'un formateur Hand'Icare, qui proposera un examen lorsque le tuteur jugera son stagiaire apte à pratiquer de manière autonome.

### Quid de l'utilisation du fauteuil pour public appareillé ?

En cas de doute toujours se référer à l'avis de la com médicale.

## Actions CF/CTS

### Annexe 3

Proposition d'Alain Dedieu et de Jean-Marc Arduin → pour 2018, une communication spécifique est prévue via ces documents supports / analyses / conclusions :

- auprès de ERF via les RRF et CT référents formation lors des CF régionales ;
- auprès des cadres associatifs en formation.

Il est de plus nécessaire de mieux communiquer sur l'espace CTS du site internet et sur les actions menées par cette commission, qui est en lien direct avec la CF, vers toutes les structures et licenciés qui prennent de plus en plus en compte la problématique « gestion des risques ».

## Opération Volez mieux

### Annexe 4

- ✓ Bilan 2017 (journées licenciés et moniteurs) ;
- ✓ Orientations-propositions 2018 ;

## Brevets / Suivi numérique du pilote sur intranet FFVL

### Annexe 5

Un constat est fait : 20% de BP et BPC de moins délivrés en 2017 par rapport à 2016. Cette baisse peut s'expliquer pour partie par le respect de la nouvelle donne en matière d'exigences associées aux modules de validation, que de nombreuses structures se sont appropriées. Pour autant, il s'agit d'apporter plusieurs évolutions aux outils en lien avec ces nouvelles exigences :

- Produire de nouvelles fiches d'évaluations en lien avec chaque niveau de brevet, apporter des précisions sur chacune d'entre elle afin d'en affiner les critères et la grille de lecture, les rendre plus lisibles en cohérence avec les intitulés du passeport. Un groupe de travail est mis en place à cette fin (*Thierry Dufour, Cédric Gosselin, Gaël Blanc, Jean-Pierre Gogol – Pilotage par Jean-Marc Arduin*) avec une échéance à mars 2018 pour mise en ligne sur le site [www.efvl.fr](http://www.efvl.fr) et diffusion auprès des RRF.
- Mise en place de grilles de certifications « brevets » directement dans l'onglet suivi formation (*action Laurent Chamerat / Émilie Sciandra*)

Une discussion est lancée autour du sujet de la mise en place d'un « **BPC socle** » à partir duquel plusieurs spécialisations (compétition, Qbi, ...) pourraient se décliner. Les réflexions sont lancées et la CF reste ouverte à toute proposition argumentée, mais beaucoup s'accordent à dire que le BPC tel qu'il existe aujourd'hui semble correspondre à un minimum indispensable pour toutes les qualifications fédérales ainsi que la compétition classique de distance. Au final, il n'y aura pas de changement pour 2018 mais ce sujet ouvre le débat et permet de faire le lien avec les démarches et réflexions de la CIVL (antenne vol libre de la FAI) sur les aspects sécurité et formation, déclinés en 5 niveaux de capacités, et auxquelles la FFVL est associée. (**cf. annexe 5 : Safepro & Ippi**)

**Le suivi formation intranet** est maintenant majoritairement utilisé par les formateurs, de manière satisfaisante. Les RRF doivent maintenir l'effort de communication sur le sujet auprès de leur ERF, mais l'objectif d'un suivi facilité sans risque de perte de données est en bonne partie atteint.

L'idée de l'**enregistrement automatique des brevets** se heurte au problème de l'attribution du paiement de chaque brevet (le licencié concerné paie à la ligue qui valide ou à celle où il est licencié ?). Il est décidé de ne pas aller plus loin dans les démarches, même si la CF reste attentive à toute proposition qui permettrait de mettre en œuvre ce dispositif facilitant à la fois pour les licenciés et les RRF.

**Moniteurs hors structures** et validations brevets : en 2016, la CF avait indiqué *qu'un moniteur hors structure d'enseignement peut valider les items de formation lors de divers temps d'évaluation, mais la certification (de la pratique essentiellement) n'apparaît que sous le couvert du RRF ou d'un DTE, qu'il sollicite pour cela*. Ceci induit un lien obligatoire avec une tierce personne possédant les prérogatives (RRF à minima), ce qui sera aussi le cas pour tout niveau de brevet. Une communication sera préparée dans ce sens auprès des RRF.

Enfin, suite à une demande de certains RRF présents, **les parties distinctes théoriques et pratiques du brevet initial** devront apparaître dans l'espace qualification de l'intranet, afin que les DTE et/ou RRF puissent les valider individuellement (comme c'est le cas actuellement pour les BP et BPC).

## Documents pédagogiques

### Annexe 6

Il est rappelé à tous les RRF présents que tous les documents écoles, moniteurs, RRF sont disponibles et récupérables sur le site [www.efvl.fr](http://www.efvl.fr) ainsi que les communications spécifiques RRF destinées à les aider à mieux communiquer auprès de leurs structures et ERF.

L'information est aussi donnée concernant les mallettes pédagogiques 2018 qui sont à destination des écoles, et le courrier spécifique qui sera envoyé à chacune d'entre elles pour identifier les besoins en livrets initiation, cycle 1 ou 2.



## Aides financières formation de cadres PP-D

### Annexe 7

L'enveloppe globale pour 2017 était de 15 200€ (*issus de la convention d'objectif avec le ministère*).

Les dépenses sont réparties comme suit : 13 650€ pour les aides aux moniteurs fédéraux (12), aux accompagnateurs (23) et animateurs fédéraux (20), aux stagiaires de l'UC cycle 3 (4). Sur ces 59 qualifications délivrées, il est à noter que le nombre d'animateurs est conséquent, et certainement lié à l'absence d'obligation de passer par la Qbi et/ou la qualif d'accompagnateur. Le solde de 1550€ qui sera reversé aux EMF PP-D en cours.

La CF soutient la reconduction de la démarche pour 2018, avec des dotations identiques par qualification, pour un total de 15 450€.

**Jeudi 23 novembre**

## Formation régionalisée delta / PP

### Annexe 8

- ✓ Bilan 2017

Tour de table des ligues, qui exposent les divers modes d'encadrements, dispositifs et formules privilégiées selon les secteurs, ainsi que les difficultés rencontrées. Ces formations font l'objet de discussions et propositions d'évolutions traitées dans les points ci-dessous. Pour le point quantitatif, cf. annexe 8.

## Qualification biplace

- ✓ Point sur système parrainage / Parrainage et préfo « individualisées »

Le parrainage n'est pas une préfo mais l'engagement d'un moniteur sur le fait que le candidat possède les compétences requises pour s'inscrire directement en formation biplace. Cela nécessitera dans la plupart des cas une évaluation préalable sur certains des items de la préfo, évaluation pour laquelle moniteurs et candidats s'accorderont préalablement sur les aspects financiers le cas échéant.

- ✓ Formation sous tutorat : rappels critères tuteurs, règles nationales, exigences des ligues

Plusieurs précisions s'avèrent nécessaires pour affiner les règles et critères. La CF vote sur les points suivants :

- **Vote n°1** - décision par 0 voix contre et 1 abstention : la formation biplace sous tutorat implique la présence de 2 encadrants sur les temps de formation qui le nécessitent, au même titre que sur les formations compactées. Le tuteur doit obligatoirement être présent sur le terrain, et peut être accompagné d'un formateur de son choix qui n'est pas obligatoirement membre de l'équipe régionale de formation.
- **Vote n°2** - décision par 1 voix contre et 5 abstentions : en formation sous tutorat, les encadrants s'occupent de 2 stagiaires maximum en séance en même temps. Cela n'empêche pas l'ouverture de plusieurs dossiers de formation dans la même période. La phrase concernée du fascicule sera modifiée dans ce sens et indiquera : « 1 ou 2 stagiaires max en séance en même temps ».

**Ces modifications seront consignées dans le fascicule de l'aspirant biplaceur 2018.**

Une discussion a ensuite lieu sur la possibilité d'acquérir la Qbi directement à l'issue du compacté, à titre exceptionnel. Il est évoqué l'idée de la supprimer mais la CF décide finalement de ne rien modifier à ce niveau, l'idée force consistant à ce que les candidats travaillent les points faibles relevés en formation afin d'être prêts pour l'examen final et l'acquisition définitive de la qualification.

- ✓ Examens finaux : temps de décalage avec stage compacté / point sur les divers modes de fonctionnements

Comme indiqué plus haut, le candidat doit pouvoir disposer d'un temps suffisamment long entre la sortie de la formation et l'examen final pour travailler les points relevés par les formateurs. Ces derniers doivent de leur côté inciter les candidats à intégrer cette cohérence de progression. Concernant la mise en place des examens, certaines ligues s'en occupent et rémunèrent classiquement les encadrants sur facture de ces derniers. D'autres ligues laissent la main aux organisateurs et jurys, qui proposent des dates à la ligue mais définissent eux-mêmes leur seuil de rentabilité, afin d'en multiplier le nombre et de proposer ainsi plusieurs solutions aux candidats en cas de difficultés météo.

- ✓ RC biplace : rappel sur contextes de prise en charge durant les temps de formation / souscription post formation

Les stagiaires Qbi sont couverts via la RC enseignant des encadrants durant les temps clairs et identifiés de formation (*compactées, modulaires, sous tutorat avec convention dument signée pour cette formule*). Pour éviter que les stagiaires accédant au statut d'aspirant biplaceur quelques semaines seulement avant la bascule sur les nouvelles licences n'aient à souscrire une licence-assurance bi pour quelques mois, des solutions intermédiaires ont été cherchées, notamment par la commission Assurance. Aucune solution satisfaisante n'ayant été trouvée ou possible, la souscription de la RC bi dès l'attribution du statut d'aspirant biplaceur reste obligatoire. Les ligues feront attention à ce paramètre lors de l'établissement des calendriers.

- ✓ Supports pédagogiques et outils d'évaluation pour la Qbi

Les actions suivantes vont être menées courant 2018 afin de mieux fournir la mallette des formateurs biplace :

- collecte, tri, synthèse des documents existants, ajouts de compléments et mises à jour ;
- élaboration d'une grille de certification à vocation nationale avec précision des items.

Ce travail sera mené par Cédric Gosselin et Thierry Dufour pour une présentation en CF 2019.

## Animateur / Accompagnateur / Moniteurs

- ✓ Besoins en formation modulaire ou sous tutorat de l'accompagnateur / quels avantages

Il apparait (pour certaines régions) un manque de cadres associatifs formés sur la saison, en regard des besoins potentiels et du nombre de structures associatives. Or l'accompagnateur par exemple, est le premier ambassadeur de terrain capable de relayer les préoccupations et messages fédéraux auprès des licenciés, le premier relais en capacité de leur rappeler le cadre de pratique FFVL ou les dispositifs mis en place pour eux. En AURA, il a été proposé de monter directement les formations d'accompagnateurs au sein des clubs, avec soutien de la ligue et mobilisation d'un membre local de l'ERF. La formule n'a pas remporté un grand succès, mais reste intéressante et doit pouvoir être proposée à nouveau. En Grand-Est, proposition d'étaler les formations sur plusieurs WE (mise en place de la formation modulaire), ce que la ligue Occitanie suggère aussi de faire notamment pour les personnes qui ne peuvent se mobiliser une semaine d'affilée.

Ci-dessous quelques propositions pour 2018 :

- améliorer largement la communication régionale, auprès de toutes structures (clubs et écoles) mais aussi des membres des ERF ;
- maintenir une politique de faible coût (solliciter et utiliser les aides régionales CNDS et conseils régionaux dédiées aux prestations de formations) et mieux relayer l'information de début d'année sur les aides financières de la CF ;
- creuser la voie OFP et possibilités règlementaires selon le statut (salarié, autres) des candidats pour libérer du temps de formation ;
- proposer une formule modulaire maintenant toutefois des temps de formation rapprochés ;

La CF va se positionner pour produire un courrier type de promotion (nationale ou régionale / via Nouv'ailes dirigeants...)

- ✓ Besoins des moniteurs fédéraux (bilan de compétence, recyclages, ...)

Une discussion est lancée autour de la régularité de pratique des moniteurs, des possibles bilans de compétences à mener, voire des recyclages obligatoires pour garder la possibilité d'enseigner dans le cadre fédéral. Il faut envisager les volets théoriques et pratiques, et les contextes respectivement favorables pour faire passer les bons messages (*rdv moniteurs et CF régionales, Rasmu, journées voler mieux co-encadrées...*). Jean-Marc Gourdon propose pour le delta d'intégrer cette exigence aux accompagnateurs et animateurs de la discipline. Le sujet est riche et complexe, la CF compte aller plus loin dans la réflexion.

Un groupe de travail pour le parapente et le delta est mis en place pour propositions lors de la CF 2019 (Véronique Gensac, Françoise Lérique, William Bittard, David Puig + pilotage par Jacky Bouvard, Laurent Chamerat, Emmanuel Felix-Faure).

## RRF et nouvelles régions

- ✓ Organisations et réunion des CF régionales / équipes régionales formations
- ✓ Relais communication auprès des structures ;
- ✓ Les conseillers techniques référents ;

Rappel sur le cahier des charges des formations édité début 2017, et critères d'accès aux ERF. Ce document doit sous-tendre l'organisation et la présence, en CF régionale, de tous les moniteurs intéressés par l'encadrement des formations fédérales, régionalisées ou nationales.

Un tour de table est effectué pour faire le point sur l'organisation des CF en nouvelles régions, et la mise en place de réunions de ces CF, indispensables à la cohésion des ERF et autre diffusion de messages fédéraux associés à la formation (politique nationale, déclinaison en ligue, gestion des risques, opé Voler Mieux, brevets, ...). Quelques ligues se sont organisées et ont mené cela pour préparer 2018 (AURA, Occitanie, PIDF, Réunion les 2 premières ayant rassemblé une grande partie des moniteurs - pro et associatifs - présents sur leur territoire), d'autres sont en cours d'organisation afin de proposer une CF début 2018 (Nouvelle Aquitaine, Paca), d'autres encore vont par exemple élaborer des regroupements inter ligues à l'image des calendriers communs de formations (Pays de Loire/Bretagne).

## Calendrier des formations 2018

Nous demandons aux RRF présents de nous transmettre leur calendrier prévisionnel pour la saison 2018, pour toutes formations régionales : Qbi, Accompagnateur et Animateur fédéral. La publication de ce calendrier sera fait comme chaque année début février.

## Questions diverses

- Point sur la mise en place du nouveau dispositif certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (C.A.C.I.) :

Véronique Gensac fait un rappel sur le sujet, et indique que toutes les informations sont disponibles via le site internet de la FFVL sur <http://federation.ffvl.fr/pages/documents-medicaux-lies-licence>

- Formation professionnelle / les DEJEPS en observation sur les formations FFVL : cf. Annexe 9
- VAE Biplace

Une réflexion est lancée sur cette possibilité d'accès à la qualification biplace, via un dossier correspondant aux règles régissant le dispositif de VAE, pour pouvoir proposer quelque chose de satisfaisant aux licenciés qui pratiquent régulièrement le biplace sans être qualifiés. Jacky Bouvard et la DTN formation vont approfondir le sujet afin de faire une proposition à la CF en cours d'année.

- Date et lieux CF et RASMO 2018

Le rassemblement des moniteurs se déroulera les 16 et 17 novembre à Millau (12).

La commission Formation se déroulera les 27 et 28 novembre à Voiron (38).